BEESECURE de SURVEILLANCE DE RUCHE - MODE D’EMPLOI

Nous vous remercions d’avoir choisi BeeSecure, le premier antivol permettant de surveiller à distance ses ruches en temps réel.

Simple à utiliser, BeeSecure assure une surveillance constante, grâce à des batteries rechargeables et remplaçables sur place.

BeeSecure est fiable : les composants électroniques ne sont jamais en contact avec les abeilles, ni avec le miel.

BeeSecure est placé dans le cadre et donc invisible.

Voici le kit complet et la notice d’utilisation de votre antivol.

**KIT COMPLET**

* antivol BeeSecure;
* batterie;
* câble;
* cadre de corps.

**Table des matières**

● MODE D’EMPLOI

1. Télécharger l’application de BeeSecure…………………………………………...3
2. Démarrer l’application et créer un compte………………………………………...5
3. Sections principales de l’application……………………………………………….6
4. Créer une ruche virtuelle……………………………………………………………7
5. Jumeler votre antivol avec les ruches virtuelles………………………………....10
6. Activation de l’antivol………………………………………………………………..12
7. Batterie………………………………………………………………………………. 14
8. Installation de l’antivol………………………………………………………………16
9. Réglage du niveau de sensibilité…………………………………………………..20
10. Retrait de la batterie…………………………………………………………………21

● RAPPELS IMPORTANTS

● QUESTIONS FRÉQUENTES

**MODE D’EMPLOI**

1. **Télécharger l’application de BeeSecure**

Connectez-vous sur le site surveillancederuche.com pour télécharger l’application.

Cliquez ici si vous utilisez un smartphone Apple.

Cliquez ici si vous utilisez un smartphone Android.

**Activez l’abonnement pour votre dispositif.**

Si vous ne l’avez pas fait au moment de l’achat, activez l’abonnement pour chacun de vos dispositifs.

Connectez-vous sur le site surveillancederuche.com ou contactez-nous par téléphone : **+39 0546 042021**

1. **Démarrer l’application et créer un compte**

● Cliquez sur « Créer un compte »

● Saisissez vos coordonnées

● Cliquez sur « Valider »

Cliquez sur « Suivant » pour vous connecter et pour visualiser les différentes sections
de l’application.

1. **Sections principales de l’application**

Les 4 icônes en bas de l’écranreprésentent les onglets qui composent l’application.

**1\_Page principale** : vous y trouverez toutes vos ruches virtuelles, y compris celles que vous n’avez pas jumelées à l’antivol.

**2\_Scanning** : ouvre automatiquement l’appareil photo de votre portable, afin de scanner les codes-barres du dispositif antivol et le jumeler à une ruche virtuelle.

**3\_Profil** : dans cette section vous trouverez les détails de votre profil.

**4\_Informations et liens utiles** : dans cette section vous trouverez les liens pour demander de l’assistance ainsi que des informations concernant nos dernières nouveautés, nos offres commerciales et le renouvellement de votre abonnement annuel.

**4) Créer une ruche virtuelle**

Cliquez sur « + » pour créer une ruche virtuelle.

**Nommez** votre ruche et insérez une description.

Vous pouvez également ajouter une photo de votre ruche pour mieux la reconnaître.

Enfin, cliquez sur « **Valider** ».

Maintenant, votre première ruche virtuelle apparaît dans la **page principale** de l’appli.

**5) Jumeler votre antivol avec les ruches virtuelles**

Cliquez sur la deuxième icône en bas de l’écran pour accéder à la page de scanning du code.

Sélectionnez la ruche virtuelle que vous souhaitez jumeler avec votre antivol.

Ensuite, appuyez sur la touche bleue, en bas de l’écran, à droite.

L’appareil photo s’ouvrira automatiquement.

À l’aide de ce dernier, scannez le **code-barres** du dispositif.

Alignez la ligne rouge sur le code.

L’application identifiera le code-barres.

Cliquez sur **« Enregistrer »**.

Maintenant, l’antivol est jumelé à votre ruche.

 **6) Activation de l’antivol**

Dans la page de la ruche virtuelle, vérifiez que l’option antivol est activée.

Vous pourrez voir l’**icône du GPS** dans l’angle inférieur droit.

En cliquant sur celle-ci, vous aurez accès à toutes les informations collectées par le dispositif (voir page 19).

Vous pourrez également vérifier la **date** d’échéance de l’abonnement ainsi que le **niveau de la batterie**.

**7) Batterie**

Insérez la batterie à l’intérieur de l’antivol en veillant à ce que la polarité soit

correcte, comme vous pouvez le voir sur la photo.

Attendez environ 2 minutes pour que votre portable se connecte avec l’antivol.

Vérifiez ensuite le niveau de batterie via l’application. Si la charge de la batterie est supérieure à 90 %, vous pouvez procéder à l’installation de l’antivol.

Enlevez la batterie à l’aide des deux languettes, afin de ne pas l’endommager (vous trouverez à partir de la page 21 les mentions d’avertissement).

Lorsque **la** **batterie est déchargée** :

● rechargez-la en utilisant le câble : branchez ce dernier au port indiqué par la flèche;

● ou alors, remplacez-la par une batterie chargée.

Vous pouvez acheter une batterie supplémentaire ainsi qu’un chargeur dédié.

1. **Installation de l’antivol**

Enveloppez la partie de l’antivol contenant la batterie avec du plastique ou du film transparent.

Insérez l’antivol dans le compartiment en bois, avec la batterie tournée vers le haut.

Insérez le compartiment en bois dans le cadre et fixez-le à l’aide de deux vis.

Posez la feuille de cire sur le cadre. Maintenant, vous pouvez placer ce dernier dans la ruche.

Au moment du premier démarrage, il faudra quelques minutes pour que le dispositif détermine sa position et mémorise tous les satellites.

**Votre antivol est maintenant activé !**

À la page suivante, vous trouverez les informations auxquelles vous aurez accès en cliquant sur l’icône GPS d’une ruche virtuelle jumelée avec un dispositif antivol :

● Géolocalisation par GPS;

● Température;

● Humidité;

● Expiration de votre abonnement annuel;

● Niveau de batterie;

● Dernière connexion.

Expiration de votre abonnement annuel.

Sélecteur du nombre de positions GPS visualisées.

En cliquant sur « Détecteur humidité », vous aurez accès aux données concernant l’humidité intérieure de la ruche.

Niveau de batterie et dernière connexion.

L’icône rouge indique la dernière position enregistrée.

Plan : en cliquant sur le plan, vous aurez accès à **Google Maps**.

En cliquant sur « Détecteur température », vous aurez accès aux données concernant la température à l’intérieur de votre ruche.

1. **Réglage du niveau de sensibilité**

Vous pouvez ajuster le niveau de sensibilité de l’antivol.

Faites glisser le curseur :

● vers la droite, pour augmenter le niveau de sensibilité;

● vers la gauche, pour diminuer le niveau de sensibilité.

Lorsque le curseur est placé à l’extrémité gauche, l’antivol peut détecter le mouvement en cas de déplacement de la ruche.

1. **Retrait de la batterie**

**Il s’agit d’une phase importante et délicate.**

Pour enlever la batterie, servez-vous des languettes ou alors d’un plectre ou d’un autre objet similaire, afin de pouvoir aisément enlever la batterie.

Retirer la batterie sans suivre cette recommandation peut comporter un endommagement du revêtement extérieur.

**Modes d’utilisation et niveaux de consommation de la batterie** :

***Cas de figure 1*** : le dispositif est activé depuis l’application et l’on ne déplace pas la ruche. Dans ce cas, le dispositif reste éteint et ne s’allume que pendant 10 secondes par jour pour transmettre à l’application la température, l’humidité et le niveau de la batterie.

***Cas de figure 2*** : le dispositif est désactivé depuis l’application. Dans ce cas, le dispositif communique avec l’application toutes les heures (que votre ruche soit en mouvement ou pas), pour vérifier s’il a été activé et peut reprendre son activité normale. Ce mode comporte une consommation moyenne d’énergie : la consommation est inférieure par rapport au cas de figure 3, mais supérieure par rapport au cas de figure 1. Utiliser pendant plusieurs jours le mode 2 comporte une consommation considérable de la batterie.

***Cas de figure 3*** : le dispositif est activé depuis l’application et l’on déplace la ruche. C’est ce qui se produit en cas de vol ou de déplacement de la ruche. Dans ce cas, le dispositif transmet constamment sa localisation à l’application : le niveau de consommation de la batterie est élevé, afin récupérer la ruche volée.

**Batterie : avertissements**

Attention : tout usage incorrect des batteries rechargeables peut endommager le dispositif et les autres objets. Le non-respect des instructions présentes dans ce manuel peut causer des explosions ou un incendie.

Recharger uniquement avec le chargeur fourni ou un autre dispositif spécialement conçu.

Pendant la recharge, la batterie ne doit jamais être laissée sans surveillance, ni placée près de tout objet inflammable.

Il est conseillé de se servir de sacs ignifuges pour batteries.

Ne pas recharger la batterie à une température inférieure à 5°C ou supérieure à 40°C.

Ne pas utiliser la batterie à une température inférieure à -10°C ou supérieure à 55°C.

Ne pas laisser la batterie déchargée à l’intérieur du dispositif.

Ne pas laisser pendant longtemps la batterie déchargée.

Ne pas laisser la batterie exposée au soleil ou à la pluie.

Ne pas court-circuiter la batterie ni la laisser près d’objets métalliques pouvant entrer en contact avec les pôles positif ou négatif.

Ne pas immerger la batterie dans l’eau.

Ne pas tenter d’ouvrir la batterie.

Ne pas laisser tomber la batterie.

Ne pas laisser les enfants jouer avec la batterie.

Ne pas utiliser la batterie si elle présente des bosses.

Ne pas percer ni endommager en aucune façon la batterie. Ne pas l’utiliser si le revêtement protecteur en plastique est endommagé et surtout pas si l’anneau de protection blanc entourant le pôle positif est absent.

La batterie contient des substances polluantes et doit être déposée dans les centres d’élimination des batteries.

**Batterie : avertissements**

Ne pas utiliser la batterie si l’isolation du pôle positif est endommagée.

Isolation endommagée – **ne pas utiliser**

Isolation intacte

**Rappels importants**

Veillez à **désactiver** le dispositif avant de déplacer ou de mouvoir votre ruche, pour éviter de décharger la batterie. Une fois l’entretien terminé, n’oubliez-pas de **réactiver** le dispositif.

Si l’antivol est situé à un endroit équipé de couverture mobile, il **transmettra** à l’application le **niveau de batterie** tous les deux jours.

Vous pouvez acheter une **batterie supplémentaire** afin de pouvoir remplacer la batterie déchargée et de charger celle-ci à la maison. Ainsi, vous pourrez assurer une charge constante de votre dispositif et n’aurez pas à le retirer du cadre.

Si l’antivol n’est pas situé à un endroit équipé de couverture mobile, il s’activera en cas de mouvement et transmettra sa localisation dès qu’il y aura du réseau. Le dispositif utilise une **e-SIM multi-opérateurs** en capacité de se connecter à tous les opérateurs téléphoniques.

Souhaitez-vous **surveiller vos ruches depuis plusieurs portables** ? Il suffit de télécharger notre application gratuite, de créer une ruche virtuelle et de scanner le code-barres. Ainsi, ils seront plusieurs à pouvoir intervenir pour récupérer vos ruches en cas de vol.

**Questions fréquentes :**

Quelle est l’autonomie de la batterie ?

Une fois la batterie chargée, avec une utilisation normale du dispositif, elle peut durer jusqu’à six mois. N’oubliez pas de désactiver le dispositif via notre application pendant l’entretien de votre ruche pour éviter tout gaspillage d’énergie.

Vous avez désactivé et ensuite réactivé le dispositif et vous l’avez déplacé mais il ne transmet pas d’informations ?

Une fois réactivé, il faut prévoir de 2 à 4 heures pour qu’il détecte des vibrations. Ensuite, le dispositif reprendra automatiquement son activité de surveillance de vos ruches.

Où placer son antivol ?

L’antivol doit être placé à l’intérieur du compartiment en bois, afin d’éviter tout contact direct avec les abeilles.

Quelle est la précision du GPS ?

La précision du GPS est d’un mètre. Par contre, en présence d’obstacles ou en cas de mauvais réseau, le nombre de satellites identifiés diminue et il peut y avoir une marge d’erreur de 30 mètres.

Peut-on monter son antivol dans le cadre de hausse ?

Oui, le compartiment en bois peut également être placé dans le cadre de hausse. Il est important de placer son antivol à l’intérieur du compartiment en bois.

Comment fonctionne notre application ?

Lorsque le système est activé (depuis l’application) et que le dispositif détecte une vibration ou un déplacement, vous recevez une notification sur votre portable et la ruche virtuelle change de couleur et devient rouge. Une fois que vous aurez ouvert l’onglet ruche virtuelle (dans l’application), celle-ci sera à nouveau représentée en vert et le système désactivera l’alarme et sera prêt à détecter d’autres vibrations ou mouvements.

Lorsque l’alarme est désactivée, la page de la ruche virtuelle est de couleur blanche.

Faut-il renouveler son abonnement annuel pour chaque dispositif ?

Lorsque votre abonnement arrive à échéance, le dispositif est bloqué automatiquement et n’envoie ni reçoit d’informations.

**Pour tout complément d’information ou pour demander de l’assistance**:

www.surveillancederuche.com

info@surveillancederuche.com

**+39 0546 042021**